

ÉVALUATION COMMUNE

CLASSE : Première

EC : EC1 EC2 EC3

VOIE : Générale Technologique Toutes voies (LV)

ENSEIGNEMENT : Sciences économiques et sociales

DURÉE DE L'ÉPREUVE : deux heures

Niveaux visés (LV) : LVA LVB

Axes de programme :

CALCULATRICE AUTORISÉE : Oui Non

DICTIONNAIRE AUTORISÉ : Oui Non

Ce sujet contient des parties à rendre par le candidat avec sa copie. De ce fait, il ne peut être dupliqué et doit être imprimé pour chaque candidat afin d'assurer ensuite sa bonne numérisation.

Ce sujet intègre des éléments en couleur. S'il est choisi par l'équipe pédagogique, il est nécessaire que chaque élève dispose d'une impression en couleur.

Ce sujet contient des pièces jointes de type audio ou vidéo qu'il faudra télécharger et jouer le jour de l'épreuve.

Nombre total de pages : 3

Cette épreuve comprend deux parties :

- Première partie : Mobilisation de connaissances et traitement de l'information (10 points)

Il est demandé au candidat de répondre aux questions en mobilisant les connaissances acquises dans le cadre du programme, en adoptant une démarche méthodologique rigoureuse de collecte et d'exploitation de données quantitatives, et en ayant recours le cas échéant à des résolutions graphiques.

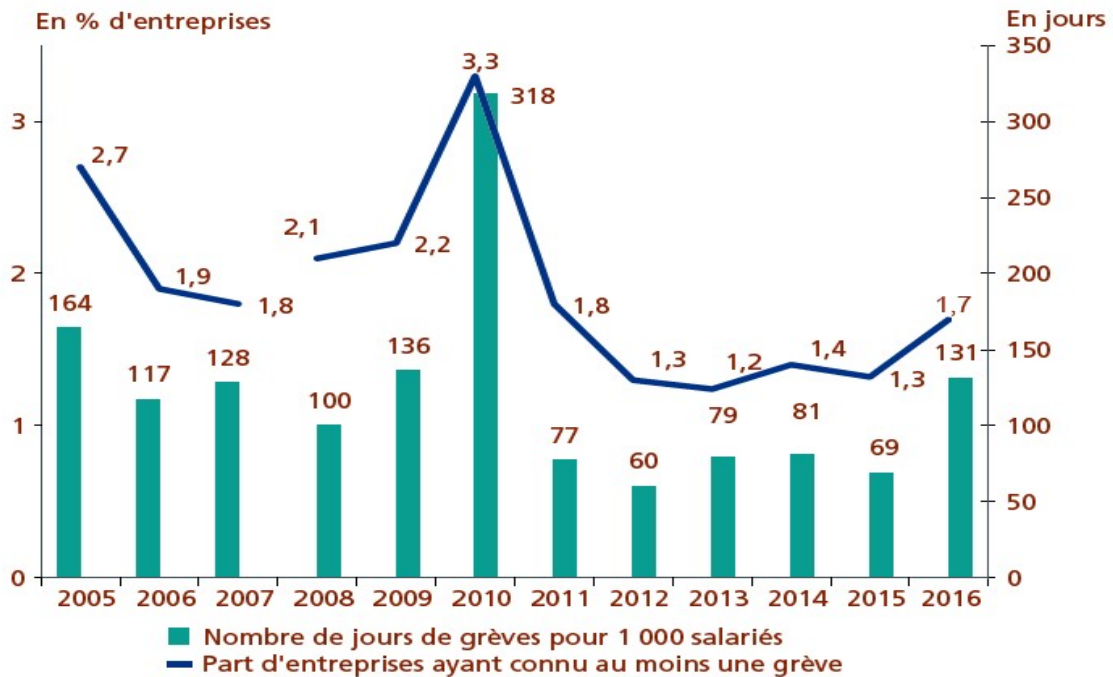
- Seconde partie : Raisonnement appuyé sur un dossier documentaire (10 points)

Il est demandé au candidat de traiter le sujet en développant un raisonnement de l'ordre d'une page, en exploitant les documents du dossier et en mobilisant ses connaissances.

Il sera tenu compte, dans la notation, de la clarté de l'expression et du soin apporté à la présentation.

Première partie : Mobilisation de connaissances et traitement de l'information (10 points)

Document : Entreprises ayant déclaré au moins une grève et nombre de jours de grève pour 1 000 salariés de 2005 à 2016 en France



Champ : Entreprises de plus de 10 salariés ou plus du secteur marchand (hors agriculture en France métropolitaine).

Lecture : en 2016, 1,7 % des entreprises de 10 salariés ou plus du secteur marchand ont connu une grève dans l'entreprise et le nombre de journées non travaillées pour fait de grève rapporté aux effectifs salariés équivaut à 131 jours pour 1000 salariés.

Source : DARES, À 2018.

Questions :

1. Présentez deux types de relations sociales au sein d'une entreprise.
(3 points)
2. À l'aide d'un calcul de votre choix, mesurez l'évolution du nombre de jours de grève pour 1 000 salariés entre 2005 et 2010. (3 points)
3. À l'aide du document, comment la conflictivité évaluée à partir des grèves a-t-elle évolué au sein des entreprises en France entre 2005 et 2016.
(4 points)

Seconde partie : Raisonnement appuyé sur un dossier documentaire (10 points)

Sujet : À l'aide de vos connaissances et du dossier documentaire, vous montrerez que les formes de contrôle social sont diverses.

Document 1 :

L'expulsion du groupe, le rejet, la mise à l'écart sont les sanctions sociales les plus fortes : de façon plus ou moins concertée, on « fera le vide » autour de quelqu'un qui a eu une conduite qu'on juge répréhensible et on fera parfois aussi subir le même traitement à sa famille. Mais, il est d'autres façons moins radicales d'exprimer le blâme ou la réprobation : rappel plus ou moins explicite à l'ordre, moue, silence ou regard réprobateur, retrait de la confiance ou de l'amitié etc. Le potinage ou le commérage est une sanction puissante et redoutée... il s'appuie sur la crainte du qu'en-dira-t-on... Enfin, si le ridicule ne tue pas, il blesse souvent et sert de correctif ; qu'il s'agisse de la moquerie, du rire ou du sourire, ce sont des sanctions qui peuvent être à l'occasion plus efficaces que bien d'autres, notamment devant l'excentricité qui dépasse les bornes établies.

Nous avons considéré jusqu'ici que l'aspect négatif des sanctions, c'est-à-dire les sanctions répressives, punitives, correctrices. Mais la sanction peut être également positive, elle peut servir à encourager, récompenser... Qu'elles soient positives ou négatives, les sanctions ont toutes une même fonction : assurer une suffisante conformité aux normes d'orientation de l'action pour sauvegarder entre les membres d'une collectivité le dénominateur commun nécessaire à la cohésion et au fonctionnement de cette collectivité.

Source : Guy ROCHER, *Introduction à la sociologie générale*, 1970.

Document 2 : Nombre de condamnations selon le type d'infraction en 2017

	Toutes peines	Emprisonnement	Amende	Peine de substitution	Mesure éducative	Dispense de peine
Vols – Recels	88 617	60 398	9 589	7 520	9 009	767
Circulation routière (conduite en état alcoolique, délit de fuite...)	215 990	67 138	114 059	32 760	1 149	355
Chèques (contrefaçon...)	3 255	2 436	414	328	33	32
Fraudes et contrefaçons	368	146	174	33	7	8

Champ : Délits, hors compositions pénales.

Source : D'après le Ministère de la Justice, Fichier statistique du casier judiciaire national, Décembre 2018.